

L'accord de l'attribut (du sujet et du COD)

[CapConcours](#)

L'accord de l'attribut (du sujet et du COD)

Sommaire

1. La notion d'attribut
2. L'attribut du sujet
3. Le cas de « avoir l'air »
4. L'attribut du COD
6. À retenir

1. Qu'est-ce qu'un attribut ?

L'attribut est un mot ou un groupe de mots qui exprime une **qualité**, un **état** ou une **caractéristique** attribuée soit au **sujet** de la phrase, soit au **complément d'objet direct (COD)**.

Contrairement à l'épithète qui est directement rattachée au nom, l'attribut est toujours séparé du terme qualifié par un verbe.

2. L'accord de l'attribut du sujet

L'attribut du sujet est introduit par un **verbe d'état** : *être, paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, passer pour*.

Règle fondamentale : L'attribut du sujet s'accorde obligatoirement en **genre et en nombre avec le sujet** du verbe.

- *Juliette semblait **furieuse***. (féminin singulier avec *Juliette*).
- *Nathalie et Caroline paraissent **épuisées***. (féminin pluriel avec *Nathalie et Caroline*).
- *Adama et Mariame étaient **ravis***. (masculin pluriel : la présence d'un sujet masculin l'emporte).
- *Ces manuscrits anciens restent **intacts***. (masculin pluriel).

3. Le cas particulier de la locution « avoir l'air »

L'accord de l'adjectif qui suit la locution verbale *avoir l'air* dépend du sens précis accordé au mot *air* :

Sens de l'expression	Règle d'accord	Exemple
Signifie « sembler / paraître » (cas le plus fréquent, obligatoire si le sujet est une chose ou un être inanimé)	L'adjectif s'accorde avec le sujet du verbe.	<i>Leur nouvelle maison a l'air bien orientée.</i> <i>Cette candidate a l'air sûre d'elle.</i>
Signifie « avoir une mine, un visage, une contenance » (réservé aux personnes physiques)	L'adjectif s'accorde avec le mot masculin « air » .	<i>La reine a l'air bon et bienveillant.</i> (= elle affiche une mine bienveillante).

4. L'accord de l'attribut du complément d'objet direct (COD)

Certains verbes d'action ou de jugement (*juger, croire, estimer, déclarer, rendre, trouver, élire, nommer*) peuvent attribuer une qualité au COD :

Règle d'accord : L'adjectif ou le nom attribut du complément d'objet direct s'accorde en **genre et en nombre avec le COD**.

- *Le jury déclara la prévenue **innocente***. (accord féminin singulier avec *la prévenue*).
- *Les rafales de vent ont rendu la mer **dangereuse***. (accord féminin singulier avec *la mer*).

- *L'expert a estimé les factures **excessives**.* (accord féminin pluriel avec *les factures*).
- *La classe a élu Glawdys **déléguée**.* (accord féminin singulier avec *Glawdys*).

Attention au COD pronominalisé : Lorsque le COD est un pronom personnel (*la, les*) placé avant le verbe, l'attribut s'accorde tout de même avec lui :

*Le jury **la** jugera **innocente**. / Je **les** croyais **bien élevées**.*

À retenir

- **Attribut du sujet :** introduit par un verbe d'état (*être, sembler, devenir, paraître...*) ; s'accorde toujours en **genre et en nombre avec le sujet**.
- **Avoir l'air :** s'accorde avec le sujet s'il signifie « paraître » (obligatoire pour les choses) ; peut s'accorder avec le nom masculin *air* s'il désigne l'apparence physique d'une personne.
- **Attribut du COD :** introduit par un verbe de jugement ou de transformation (*juger, croire, rendre, trouver...*) ; s'accorde toujours en **genre et en nombre avec le COD**.

CapConcours — Préparation aux concours de la fonction publique de Côte d'Ivoire.